




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2016-200**

Séance publique du

2 mai 2016

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20160502- lmc188165-DE-1-1
Date de signature : 03/05/2016
Date de réception : mardi 3 mai 2016
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : ACTION INTERNATIONALE- STRATEGIE 2016/2020

Le 2 mai 2016 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 26/04/2016, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Madame Charlotte BENON, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Monsieur Gerard DELOCHE, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Sophie JOISSAINS, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Moussa BENKACI à Madame Odile BONTHOUX, Madame Christine BERNARD à Madame Charlotte BENON, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Jean-Pierre BOUVET à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE à Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Philippe DE SAINTDO à Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Laurent DILLINGER à Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Gilles DONATINI à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Muriel HERNANDEZ à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Coralie JAUSSAUD à Monsieur Ravi ANDRE, Madame Liliane PIERRON à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN, Madame Catherine ROUVIER.

Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Karima ZERKANI-RAYNAL donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S Qualité de Vie
Direction Attractivité et Coopération
Internationale

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 MAI 2016

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de compétences des communes

RAPPORTEUR : Madame Karima ZERKANI-RAYNAL
CO-RAPPORTEUR(S) : Mme MERGER Reine, Mme PIERRON Liliane

**Politique Publique : 09-DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET RAYONNEMENT
INTERNATIONAL**

OBJET : ACTION INTERNATIONALE- STRATEGIE 2016/2020- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Après cinq années d'exécution de la stratégie de relations internationales 2011-2015, votée par délibération n°2011.81 du 31 janvier 2011, il s'agit aujourd'hui d'envisager les cinq années à venir sous l'angle de cette politique publique nécessaire au développement de notre territoire.

L'action internationale, dénommée également « action extérieure », a été confirmée, courant 2014, comme une compétence d'attribution et une action publique transversale par le législateur dans le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L1115-1 à L1115-7.

Pour 2016-2020, la Ville d'Aix-en-Provence souhaite qu'elle s'appuie sur deux axes moteur :

- . L'attractivité, le rayonnement du territoire par la valorisation de nos spécificités et avec toutes les actions conduites dans le cadre du marketing territorial
- . L'ouverture du territoire vers l'extérieur, permettant aux acteurs locaux de se projeter à l'international dans une logique de professionnalisation et de développement du territoire.

Il est indispensable que cette stratégie 2016-2020 soient partagée par l'ensemble de notre Conseil. Cela suppose notamment:

- . un portage politique transversal et un pilotage stratégique garantissant une vision partagée et une mobilisation effective de tous,

- . une gouvernance des acteurs locaux dans un objectif de développement et d'apport de ressources complémentaires au développement du territoire,
- . une communication spécifique, affichant et légitimant l'action conduite.

En conséquence, je vous demande mes chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** la stratégie « Action internationale 2016-2020 », telle que figurant en annexe, dans le cadre des budgets impartis.

Présents et représentés	: 53
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 53
Pour	: 53
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Reine MERGER



LE CONTEXTE

La mondialisation et l'interdépendance économique croissante dans laquelle s'inscrivent les actions des différents acteurs socio-économiques supposent une réponse claire au service du développement du territoire.

De même que les états, les collectivités territoriales doivent inscrire leurs actions dans ce contexte tant l'environnement mondial et/ou européen conditionne de plus en plus de secteurs d'action publique tels que le développement économique, la culture, l'éducation, le sport, l'aménagement urbain, le développement touristique, l'environnement.

L'action internationale, dénommée également « action extérieure », a été confirmée, courant 2014, comme une compétence d'attribution et une action publique transversale par le législateur dans le Code Général des Collectivités territoriales article L1115-1 à L1115-7.

Aix en Provence, consciente de la part internationale de son ADN, a investi depuis de nombreuses années cette politique publique construite dans une démarche de rayonnement et de réciprocité, au bénéfice des acteurs du territoire et donc de son développement :

- Entreprises
- Acteurs culturels reconnus internationalement
- Touristes étrangers
- Associations locales
- Étudiants
- Université de rayonnement mondial
- Ressortissants internationaux

C'est ainsi que la stratégie de relations internationales votée en janvier 2011 par la Ville d'Aix en Provence a connu une application effective durant les cinq dernières années.

Elle nous a permis notamment de :

- Réaffirmer la présence de la Ville sur différents continents pour bénéficier d'expériences variées et contribuer à son rayonnement,
- Accompagner les projets et les acteurs du territoire qui agissent à l'international
- Animer le territoire sur les enjeux internationaux et/ou européen.

Dans le cadre de cette stratégie, nous avons développé deux nouveaux partenariats d'envergure, Pécs en Hongrie et Kumamoto au Japon, portant à 15 le nombre de villes partenaires officielles.

Quelques éléments d'activité durant cette période.

- 32 événements internationaux organisés et accompagnés dont,
 - un projet sur deux ans financé par l'Union Européenne et mobilisant 116 participants européens

- la Fête de l'Europe organisée tous les ans sur une quinzaine de jours
- l'Année du Japon avec 25 actions tout au long de l'année 2015
- 62 délégations accueillies
- 24 missions organisées
- 70 subventions allouées, soit 14 associations financées en moyenne par an avec notamment l'élaboration d'un appel à projets internationaux et une convention d'objectifs avec l'Association des Jumelages et des Relations Internationales.
- 74 bourses de mobilité internationale attribuées
- 45 étudiants étrangers mobilisés dans les centres sociaux (uniquement sur trois ans)
- 8 comités de pilotage Relations internationales/Université/Économie (uniquement sur trois ans)
- administration du site collaboratif Aix International
- publication de la newsletter internationale (4 par an)
- projet de nouvelle implantation du Théâtre Nô
- lancement du projet de Marque de territoire

Cette politique publique a représenté 0,16% de notre budget de fonctionnement en 2009 et 0,15% en 2015

ACTION INTERNATIONALE : AXES DE POSITIONNEMENT POUR 2016/2020

Il est indispensable que le constat et la stratégie soient partagés par l'ensemble de notre municipalité afin d'en comprendre le sens et d'en mesurer l'intérêt local.

Cette politique publique contribue à la concertation, à la mobilisation, à la fédération des dynamiques locales au service du développement de notre territoire.

Les deux axes moteurs de l'**action internationale** sont:

1-L'attractivité, le rayonnement du territoire par la valorisation de nos spécificités et avec toutes les actions conduites dans le cadre du marketing territorial,

2-L'ouverture du territoire vers l'extérieur, permettant aux acteurs locaux de se projeter à l'international dans une logique de professionnalisation et de développement du territoire.

A/ L' ATTRACTIVITE

Le marketing territorial est une démarche globale au service des différents acteurs du territoire et basée sur notre identité collective. Visant à se doter d'une marque partagée par l'ensemble des forces vives, cette dynamique se veut au service du développement local pour «mobiliser à l'intérieur», puis s'inscrit dans une logique de rayonnement pour «séduire à l'extérieur».

Il s'agit de mieux faire connaître le territoire, de le valoriser dans toutes ses dimensions : tourisme, culture, mais aussi économie, recherche et enseignement supérieur, commerce, qualité de vie.

L'enjeu est d'augmenter le sentiment d'appartenance et la qualité de l'offre du territoire afin

de maintenir et attirer hommes, idées et capitaux (investissements, innovation, entrepreneuriat, dépenses...).

La démarche souhaitée suppose de travailler en mode projet avec les acteurs internes et externes à la collectivité. Cette synergie s'inscrira dans les grands projets existants : ANRU, Smart City, French Tech.

Une mobilisation transversale, tant des agents municipaux que des acteurs locaux, sera à même d'améliorer et d'harmoniser l'image du territoire, en son sein et à l'extérieur.

Dans cette perspective, deux thématiques sont investies au moyen d'outils d'ores et déjà existants ou à développer selon deux objectifs distincts :

Le rayonnement du territoire

- Animation de comités de pilotages, d'espaces de dialogue multi acteurs au service d'actions co-produites
- Marque de territoire et site portail dédié à l'attractivité
- Mobilisation de la diaspora dans une logique d'ambassadeurs
- Compilation de données sur le territoire afin d'évaluer la politique conduite

Le rayonnement institutionnel

- Accueils de délégations étrangères, déplacements, animation de projets partenariaux
- Pilotage de la politique touristique, mise en œuvre par l'OMT (Schéma de développement, Assises de tourisme...)
- Émergence de lieux et d'objets internationaux symboliques : Théâtre Nô, Khatchkar...

B/ L'OUVERTURE DU TERRITOIRE VERS L'EXTERIEUR

Les buts poursuivis sont le partage d'intérêts, l'enrichissement mutuel et la mise en valeur des composantes humaines de développement territorial.

Les axes géographiques avec 15 partenariats sont réaffirmés (liste en annexe), tout en laissant la liberté à la Ville de se projeter vers d'autres territoires.

L'ouverture aux autres sert le développement du territoire grâce à des échanges d'expériences et de bonnes pratiques.

- Participation à des réseaux nationaux et internationaux
- Aide à la mobilité internationale (élus et cadres territoriaux, étudiants, lycéens, apprentis...) afin de bénéficier du partage d'expertise, de l'ouverture culturelle et d'une professionnalisation internationale.
- Ateliers d'échanges culturels dans les centres sociaux : mobilisation des étudiants internationaux afin de garantir leur insertion dans la vie aixoise durant leur séjour et ouverture sur le monde pour les jeunes fréquentant les centres sociaux.
- Appel à projet international pour développer l'internationalisation des acteurs associatifs de

notre territoire.

- Événementiel international et européen : après le Japon mis en lumière en 2015, la Hongrie et le partenariat avec Pécs seront à l'honneur en 2016, fête de l'Europe autour du 9 mai...

- Développement de la citoyenneté européenne.

- Accompagnement des associations locales de solidarité internationale.

- Communication dédiée à l'international : page dans « le Mag », « Newsletter de l'international » mettant en valeur les différentes activités développées par les multiples acteurs engagés à l'international et l'actualité internationale du territoire.

CONCLUSION

L'action internationale au service du territoire suppose :

a/ un portage politique transversal et un pilotage stratégique garantissant une vision partagée et une mobilisation effective de tous. A cet effet, un comité d'orientation de l'action internationale est créé, associant selon les projets et les territoires, les élus thématiques concernés,

b/ une gouvernance des acteurs locaux dans un objectif de développement et d'apport de ressources complémentaires au développement du territoire (diagnostic en annexe),

c/ une communication spécifique, affichant et légitimant l'action conduite.

LISTE DES VILLES PARTENAIRES

Zone Méditerranée

- Oujda – Maroc (1998)
- Carthage – Tunisie (1992)
- Coimbra – Portugal (1985)
- Grenade – Espagne (1979)
- Pérouse – Italie (1970)

Zone Afrique

- Commune V du district de Bamako – Mali (2003)

Zone Europe

- Pécs – Hongrie (2011)
- Tübingen – Allemagne (1960)
- Bath – Royaume-Uni (1977)

Zone Moyen-Orient

- Baalbeck – Liban (2003)
- Ashkelon – Israël (1995)

Zone Amérique du Nord

- Bâton Rouge – Etats-Unis (1992)
- Coral Gables – États-Unis (1997)
- Philadelphie – États-Unis (1998)

Zone Asie

- Kumamoto – Japon (2013)

DIAGNOSTIC INTERNATIONAL D'AIX-EN-PROVENCE

POPULATION LOCALE

(Source INSEE - 2012)

Population totale	141 148 habitants
Population internationale	8 872, soit 6,29 % de la population, en augmentation de 5,85% depuis 2007
Population originaire d'Europe	3 164, soit 35,67 % de la population internationale, contre 36,8 % en 2007
Population originaire d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Tunisie)	2 944, soit 33,19% de la population internationale
Ressortissants européens inscrits sur les listes électorales	423, soit 0,47% des inscrits

L'ACCUEIL DES TOURISTES A AIX

(Source Office Municipal de Tourisme - 2015)

Nombre de nuitées	1 177 497 (922 900 en 2009 +27%)
Fréquentation des sites internet	2 668 792 visiteurs dont 24% de visiteurs internationaux
Consommation touristique	198 millions d'€ sur Aix
Nombre de visiteurs à l'Office de Tourisme d'Aix	692 717, dont 51% d'internationaux (15 % Allemagne, 14,5 % USA, 12 % Royaume-Uni, 9 % Italie, 7,5 % Espagne)

LE TISSU ECONOMIQUE

(Source Pays d'Aix Développement)

Nombre d'entreprises dans le Pays d'Aix	52 145 établissements (INSEE CLAP 2012)
Nombre d'entreprises étrangères sur le pays d'Aix	200 entreprises ou sièges (USA 53 - Allemagne 38 – Japon 18 – Royaume Uni 17)
Nombre d'entreprises sur le pôle d'activités d'Aix en Provence	1 340 entreprises (25 600 emplois générés sur le pôle)
Echange Import / Export	229 entreprises exportent. 139 d'entre-elles importent
Impact du secteur I/E dans le domaine salarial	7709 emplois générés soit 30,11% de la masse totale de l'emploi sur le pôle
Principaux continents (exportation ou importation)	Europe : 54,8% (Proportion des échanges avec les principaux pays de l'Union Européenne relativement équilibrée). Afrique : 20,7 % (dont <i>Maghreb</i> : 11 %) Asie : 9 % - Moyen Orient : 4,4 % - Amérique : 7,2 % (Nord 5 % et Sud : 2,2%)

LE TISSU ASSOCIATIF

(Source Ville d'Aix-en-Provence - 2015)

Nombre d'associations subventionnées par la Ville 485 (montant total de 13 427 480€ dont 131 990€ pour RI)

LE TISSU UNIVERSITAIRE AIXOIS

(Source AMU Direction Relations Internationales - 2015)

Nombre d'étudiants à Aix en Provence

34 375 étudiants (31 775 en 2009 + 8,2%)

Nombre d'étudiants de nationalité étrangère

4 800 (14%, stable depuis 2010)

38 % en provenance du continent européen

22 % en provenance d'Afrique du Nord, Proche et MO

14,5 % en provenance d'Asie

14 % en provenance d'Afrique subsaharienne

11,5 % en provenance d'Amérique (Nord et Sud)

Nombre d'étudiants AMU (Aix) partis en stage ou études à l'étranger

1 327 principalement Europe & Amérique du Nord (2014-2015)

Accords Erasmus+

653 avec 345 partenaires

Accords internationaux

285 accords et conventions de coopération internationale avec 230 partenaires

Doubles diplômes / Erasmus Mundus

28 doubles diplômes (niveaux L, M et D) et 3 cursus intégrés franco-allemands

L'ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE

(Source – Académie Aix-Marseille / département International - 2015)

Nombre de langues étrangères enseignées aux collèges (public / privé)	10 <i>allemand (169 collèges), anglais (276), arabe (14), arménien (1), chinois (9), espagnol (266), hébreu (3), italien (246), japonais (1), russe (3)</i>
Nombre de langues enseignées dans les lycées professionnels	6 <i>allemand (7 lycées), anglais (80), arabe (1), espagnol (63), hébreu (1), italien (48)</i>
Nombre de langues enseignées dans les lycées généraux	13 <i>allemand (95 lycées), anglais (116), arabe (12), arménien (3), chinois (17), espagnol (114), hébreu (6), italien (104), japonais (3), portugais (2), provençal (25), russe (12), coréen (1)</i>
Nombre de sections internationales	22 <i>2 sections allemandes – 6 anglaises – 1 arabe – 4 chinoises - 5 espagnoles - 4 italiennes</i>
Nombre de sections européennes	272 <i>60 sections allemandes – 114 anglaises – 4 arabes – 2 chinoises - 39 espagnoles 51 italiennes – 2 russes</i>
Nombre de sections binationales	16 <i>4 allemandes – 6 espagnoles – 6 italiennes</i>
Nombre d'échanges scolaires (<i>partenariats et hors partenariat académique</i>)	3 095 échanges et 25 délégations reçues dont 10 hors partenariats académiques (Turquie, Autriche, Finlande, Allemagne, Espagne)